

**Dans la communauté sida, de nombreuses personnes et associations sont très inquiètes de l'instauration des franchises médicales. Comment pouvez-vous les rassurer?** J'ai pleinement conscience de ce que les franchises peuvent représenter comme effort financier pour certaines personnes. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons prévu des mécanismes de protection particuliers. Près de 15 millions de Français seront exonérés de ces franchises : les bénéficiaires de la CMU, les mineurs ou les femmes enceintes. C'est aussi pour protéger les plus malades que nous avons prévu un plafond : les franchises ne pourront excéder 50 euros par an, soit au maximum 4 euros par mois. Mais face à des défis comme la maladie d'Alzheimer, le cancer ou les soins palliatifs et compte tenu de la situation financière de l'Assurance maladie, cet effort de solidarité est indispensable ; il nous permettra de mieux répondre demain à des enjeux de santé publique fondamentaux.

**Si la contribution des personnes séropositives se confirme, comment l'État compensera-t-il les sacrifices nouveaux demandés aux personnes affectées par le VIH ? Quels seront les « plus produits » de votre mandat ?**

Ce serait une erreur de réduire le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2008 aux franchises. Il y a dans ce projet des mesures fortes comme le financement d'actions en direction des homosexuels, des migrants, des populations résidant dans les départements d'outre-mer... Je réfléchis aussi à la construction d'une nouvelle politique de prévention sur les conduites addictives, à un plan sur le suicide des jeunes, en particulier les jeunes homosexuels pour lesquels on sait que la prévalence du suicide est très supérieure à la moyenne, bien que des études spécifiques soient encore nécessaires. Je souhaite éga-

lement engager des actions de prévention en direction des homosexuels, des migrants et des transsexuels. Vous savez que ce sont des sujets qui m'ont toujours tenu à cœur, qui sont depuis des années au centre de mes combats, comme la lutte contre les discriminations. Ce sont des constantes de mon combat politique. Dès mon arrivée au ministère, j'ai initié une démarche d'écoute et de dialogue. C'est ma méthode de travail et je ne cesse d'inviter les collectifs, les associations et de leur dire : « *Saisissez-vous, intervenez, soyez présents dans les débats.* » C'est ensemble que l'on peut avancer.

**Vous avez un calendrier, car avec l'actualité politique actuelle...** Les réformes du système de santé prennent nécessairement du temps, pour que tous les acteurs soient associés. Le débat sur la démographie médicale sera lancé en janvier 2008. Sur les missions de l'hôpital, Gérard Larcher poursuit ses auditions pour entendre les experts et bien d'autres acteurs, comme les associations. Sur les nombreux dossiers qui me concernent, je veux privilégier la concertation et inviter dans la discussion des acteurs qui n'ont parfois pas toujours l'occasion de dialoguer ensemble, comme les élus locaux, les acteurs de santé, les associations de malades, de citoyens...

**Approuvez-vous l'idée selon laquelle la prévention du sida dans notre pays est un échec ?** Je suis consciente qu'il est nécessaire d'adapter nos stratégies de prévention. Quand il faut mettre en œuvre une politique de prévention, nous sommes déjà dans une situation difficile. Il faut savoir résister, être courageux, ne pas baisser les bras. Ce que je sais, c'est que l'implication associative peut s'épuiser et le changement de génération bouleverse le combat de l'engagement. Je ne jette pas la pierre à cette fatigue associative, mais il faut que les nouvelles générations et les différents acteurs prennent le relais. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai souhaité que des crédits soient alloués au soutien des associations, qui œuvrent dans la prévention et dans l'accompagnement des personnes atteintes.

**Nous ne voyons pas beaucoup de signes d'un renouvellement militant. Si plus de la moitié des nouvelles infections proviennent de la région parisienne, quand allez-vous régionaliser les campagnes ? Quel type de collaboration envisagez-vous avec la Mairie de Paris qui, certainement, pourrait**

# ROSELYNE BACHELOT

CONSCIENTE DU RETARD PRIS PAR LA FRANCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, LA MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DÉTAILLE SON PROGRAMME ET APPELLE À LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS POUR MODERNISER ET RELANCER UN SYSTÈME OBSOLÈTE.

PAR DIDIER LESTRADE PHOTO SÉBASTIEN DOLIDON

inter